

Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Humanités générales et technologiques – 3^e degré

Consignes d'examen

Cycle	2021-2022/2
Titre	CESS G/TTR
Matière	Français

Attention : les consignes, les œuvres et l'essai sont valables uniquement pour ce cycle (de février à juin 2022).

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière : Français

Equivalent dans une grille horaire : 5 heures/semaine

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : 60/2000/240

Lien :

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/60-2000-240.pdf>

Nom du programme :

*Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice
Humanités générales et technologiques
Enseignement secondaire général et technique de transition
Deuxième et troisième degrés
Programme d'études du cours de français*

Attention : à partir du 1^e cycle 2022-2023, le nouveau programme de français (numéro 486P/2018/240, disponible sur <https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/486-2018-240-%20.pdf>) sera d'application pour l'examen de français du CESS G/TTR. Les consignes et la liste d'œuvres seront modifiées afin de respecter les prescrits du nouveau programme.

●●● Titre visé et type d'enseignement

Le certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire général et technique de transition (CESS G/TTR).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen de français

●●● Modalités de passation

Type d'examen	1 partie ÉCRITE + 1 partie ORALE
Durée de l'examen	Partie ÉCRITE : 3 heures Partie ORALE : environ 45 minutes

●●● Conditions particulières pour présenter l'examen

Les candidats à besoins spécifiques doivent informer le Jury dans les délais impartis, en fournissant les attestations (récentes) nécessaires. Les aménagements demandés seront soumis à analyse.

Les candidats ne pourront s'inscrire à la partie orale que s'ils ont préalablement présenté la partie écrite.

Les candidats ne seront interrogés à la partie orale que s'ils sont en mesure de présenter physiquement les œuvres tirées au sort et dont il est question dans les modalités présentées ci-après, dans la partie « 2. Épreuve orale » (p. 9 et suivantes).

Par conséquent, les candidats doivent se présenter à l'épreuve orale avec les 5 œuvres intégrales faisant partie de la liste choisie au préalable.

●●● Matériel

	Partie écrite	Partie orale
Obligatoire	Matériel de base d'écriture.	Les 2 livres tirés au sort sur les 5 de la liste A ou de la liste B, selon le choix du ou de la candidat·e.
Autorisé	Correcteur orthographique (format papier).	
Refusé	Ouvrages de référence (ex : dictionnaire, grammaire, Bescherelle, etc.)	Version numérique des œuvres retenues par le ou la candidat·e, analyses, notes et résumés divers.

Attention : il est nécessaire de faire la différence entre le matériel obligatoire et le matériel autorisé. Le matériel autorisé n'est pas indispensable pour la réussite de l'examen.

III. Consignes

Rappel préalable : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

A. Épreuve écrite

1. Compétence LIRE :

Cette compétence sera évaluée via un questionnaire de lecture sur une œuvre complète imposée, du genre **essai**. Les questions peuvent porter sur tout l'ouvrage ou sur une ou plusieurs parties. Le titre de l'essai varie à chaque session mais est identique pour tous les candidats. L'épreuve se déroule **SANS** l'ouvrage et **SANS** notes.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> ● Juger de l'implication plus ou moins forte de l'auteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La présence ou l'absence de marques d'énonciation et de subjectivité (emploi du « je », utilisation de termes subjectifs, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> ● Construire des outils d'appréciation de la fiabilité des informations. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Énoncé d'un fait ou d'une opinion. ● Les intentions dominantes : informer ou persuader.
<ul style="list-style-type: none"> ● Étudier les composantes de l'argumentation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La distinction entre thèse, arguments, exemples.
<ul style="list-style-type: none"> ● Étudier la progression de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les thèmes et les sous-thèmes. ● Les titres, sous-titres et la table des matières.
<ul style="list-style-type: none"> ● Étudier les modes de rapport du discours d'autrui. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Modes du discours rapporté et marques de la distanciation.
<p>REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'évaluer tous les points précisés ci-dessus.</p>	

Avant d'entamer la lecture de l'essai, les candidats sont invités à prendre connaissance des conseils méthodologiques présentés dans la partie « Conseils » p. 15.

2. Compétence ÉCRIRE

Les compétences d'écriture des candidats seront évaluées à partir de productions personnelles répondant à deux intentions de communication précises :

- Informer (production personnelle attendue : la synthèse)
- Persuader (production personnelle attendue : le texte argumentatif)

Des grilles d'évaluation précises, telles que les modèles ci-dessous, seront élaborées en fonction des tâches demandées et remises aux candidats en même temps que les consignes. Pour ces tâches, la maîtrise de la langue française (orthographe, syntaxe, ponctuation, lexique) sera évaluée.

N.B. : l'utilisation d'un correcteur orthographique de langue française au format papier est autorisée pendant cette épreuve (à l'exclusion de tout autre dictionnaire, outil manuscrit, imprimé, électronique, informatique, etc.)

A. La synthèse

Les candidats sauront élaborer, sous forme de texte suivi, la synthèse de plusieurs documents (de même genre ou de genres différents) portant sur un même sujet en lien avec l'essai.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> ● Repérer dans les documents les idées pertinentes au projet de synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La lecture sélective.
<ul style="list-style-type: none"> ● Établir des comparaisons (différences et ressemblances entre les documents fournis dans le portefeuille de textes). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les critères de comparaison. ● Les différentes formes de tableaux et de schémas comparatifs. ● Les moyens d'exprimer la comparaison, l'opposition, la similitude, la différence.
<ul style="list-style-type: none"> ● Reformuler et organiser l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les organisateurs textuels.

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, à **titre indicatif**, dans le tableau suivant :

Réponse écrite synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes

GENRE	RÉPONSE ÉCRITE SYNTHÉTIQUE À UNE QUESTION	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation distanciée (pas de marque de JE).
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des contenus : <ul style="list-style-type: none"> - introduction rappelant la question initiale ; - réponse et développement selon une structure globale. - mise en réseau des informations présentées par les textes. ▪ Ordre de classement des informations significatif (thématique). ▪ Clarté de la synthèse (part de l'implicite limitée, compréhension aisée pour qui n'aurait pas lu le portefeuille de textes).
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation (paragraphes) adéquate. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores² adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse à la question posée.
	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement et complètement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adéquation de la sélection des informations à la question posée : <ul style="list-style-type: none"> - informations provenant de plusieurs sources ; - réponse aussi explicite que possible en fonction des textes. ▪ Part dominante de reformulation. ▪ Fidélité aux textes sources. ▪ Neutralité : absence de marques de subjectivité.

² Anaphores : procédés qui servent à la reprise d'éléments (idées, personnes, faits, objets) déjà évoqués dans le texte.

B. Le texte argumentatif

Il sera demandé aux candidats de développer un avis personnel argumenté sur un sujet donné en lien avec le thème de l'essai. Les candidats doivent défendre leur opinion avec pertinence, rigueur et clarté.

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre un sujet donné. 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Rechercher des idées (mobiliser ses savoirs et son expérience). 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Choisir un point de vue. 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Élaborer un plan. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La hiérarchie des informations.
<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser des arguments <ul style="list-style-type: none"> - pertinents à la conclusion, - appropriés à la situation, - susceptibles d'entraîner l'adhésion. ● Les ordonner et les développer, notamment par des exemples. 	<ul style="list-style-type: none"> ● La distinction entre thèse, argument et exemple. ● Les types d'arguments. ● Les techniques de la persuasion : (interpellation, répétition, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> ● Rédiger une introduction, un développement et une conclusion. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'énoncé de la thèse. ● L'expression des rapports logiques (cause, conséquence, concession, etc.) ● Les connecteurs logiques. ● Les paragraphes et les alinéas.
<ul style="list-style-type: none"> ● Se relire et se corriger. 	

Les productions des candidats seront évaluées en fonction des critères fournis, à titre **indicatif**, dans le tableau suivant :

Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion

Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation marquée (présence du <i>JE</i>). ▪ Registre et ton adaptés.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soin de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : <ul style="list-style-type: none"> - introduction avec mention <ul style="list-style-type: none"> • de la thématique en questionnement, contextualisation = accroche • de l'opinion à laquelle on réagit = la thèse ; - développement constitué d'une argumentation pertinente et cohérente composée de x arguments développés ; - conclusion avec <ul style="list-style-type: none"> • rappel de de l'opinion à laquelle on réagit = la thèse ; • ouverture vers un sujet plus large.
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arguments adaptés à la thèse.
	Adéquation du texte à son intention : convaincre le lecteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

B. Épreuve orale

Il est demandé aux candidats d'adapter leur comportement et leur tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

Cette épreuve s'articule **autour de deux œuvres littéraires intégrales tirées au sort dans une liste de cinq ouvrages choisie par les candidats.**

Chaque candidat·e se présentera, le jour de l'épreuve orale, avec la version papier (texte intégral) des cinq œuvres de la liste choisie. Il ou elle ne pourra être interrogé·e que s'il ou elle dispose des ouvrages tirés au sort en version papier. Les autres versions des ouvrages (audio, électronique...) ne sont pas acceptées.

La non-présentation de ces ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve sans possibilité de report.

Au moment de l'épreuve, **les examinateurs vérifieront les connaissances du ou de la candidat·e en lui posant des questions.** Celles-ci peuvent cibler :

1. L'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, construction narrative, cadre spatio-temporel, etc.) et les niveaux de compréhension de l'œuvre, de l'intrigue.

Par exemple, *Roméo et Juliette* de William Shakespeare raconte non seulement l'histoire de deux jeunes amants qui ne peuvent s'aimer à cause de leurs familles (intrigue) mais symbolise aussi dans notre culture l'amour impossible (niveaux de compréhension de l'œuvre).

Le ou la candidat·e devra être capable de justifier ses éléments de réponse en exposant les raisons pour lesquelles il ou elle les juge valides ou en détaillant la méthode mise en place pour élaborer les éléments de réponse.

2. Les savoirs disciplinaires et culturels en lien avec l'œuvre.

Chaque candidat·e devra être capable de :

- reconnaître dans l'œuvre présentée les traits majeurs du/des courant/s littéraire/s au/xquel/s l'œuvre appartient ;
- reconnaître les spécificités du/des genre/s au/xquel/s l'œuvre appartient ;
- connaître le contexte dans lequel l'œuvre et l'auteur ont vu le jour ;
- repérer la permanence de certains courants dans la culture contemporaine.

Il est attendu du ou de la candidat·e qu'il ou elle ait une **connaissance théorique de tous les savoirs en lien avec les œuvres choisies.**

Par exemple, la personne interrogée sur *Phèdre* de Racine devra maîtriser les connaissances relatives au classicisme, au genre de la tragédie, mais aussi aux spécificités du texte théâtral (didascalies, monologue, quiproquo, etc.) ; au contexte culturel, historique, social de la vie de l'auteur et de l'apparition de son œuvre.

Si l'œuvre tirée au sort relève de la poésie, par exemple *Romances sans paroles* de Verlaine, le ou la candidat-e devra montrer une connaissance suffisante des spécificités du genre poétique (strophes, vers, rimes, figures de style, mise en page, etc.) mais aussi des savoirs en lien avec le symbolisme et le contexte culturel, historique, social de la vie de l'auteur et de l'apparition de son œuvre.

Les cinq lectures imposées ont pour but de faire découvrir des œuvres aux candidats mais aussi de les amener à découvrir des savoirs littéraires et culturels spécifiques au 3^e degré.

Il est donc attendu des candidats qu'ils préparent rigoureusement ces cinq œuvres appartenant à des genres et/ou des courants différents.

Cette préparation nécessite un travail de recherche et d'étude conséquent afin de **maîtriser non seulement le contenu des œuvres mais aussi les savoirs culturels et littéraires qui y sont relatifs.**

Contenus et compétences spécifiques à maîtriser selon les genres retenus

Le roman

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> ● Repérer les jugements de valeur explicites et inférer les valeurs implicites. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'implicite. ● La notion d'indice.
<ul style="list-style-type: none"> ● À partir du comportement, des paroles et des pensées d'un personnage, inférer des caractéristiques psychologiques, sociales, éthiques ou idéologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'implicite. ● Connaissances lexicales propres à la psychologie, la sociologie, l'éthique, l'idéologie. ● Quelques notions de psychologie, de sociologie, d'éthique.
<ul style="list-style-type: none"> ● Réagir personnellement à une thèse, un système de valeurs, au comportement d'un personnage. 	Idem
<ul style="list-style-type: none"> ● Inférer et analyser les relations entre un narrateur extérieur à l'univers de l'histoire et ses personnages (empathie, dissonance, ironie, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances narratologiques sur les rapports entre personnage et narrateur, focalisation, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ● Expliquer les raisons du bouleversement de l'ordre chronologique (rétrospections et anticipations). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances narratologiques relatives à la temporalité.
<ul style="list-style-type: none"> ● Reconnaître les traits caractéristiques des grandes variétés du genre romanesque. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Éléments de définition des différents genres littéraires : nouvelle, roman psychologique, social, roman à thèse, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ● Établir des relations entre l'œuvre étudiée et un courant littéraire et artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances externes d'histoire littéraire.
<p>REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'évaluer tous les points précisés ci-dessus.</p>	

La poésie

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> Repérer, dans un poème, des critères d'identification qui permettent de l'apparenter à un courant littéraire et artistique. 	<p>La « fonction poétique » à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> les jeux phoniques (rimes, assonances, allitérations, etc.), les jeux grammaticaux et syntaxiques (inversion, symétrie, répétition de la même structure, répartition du singulier et du pluriel, etc.), les jeux lexicaux (parallélismes et oppositions, répétitions, personnifications, champs lexicaux, polysémie, connotations, comparaisons, métaphores, etc.), les jeux rythmiques (coupes, cadences, enjambements, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer le caractère novateur, voire transgressif, d'un texte poétique, par rapport aux stéréotypes dominants. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances externes sur l'histoire littéraire.
<p>REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'évaluer tous les points précisés ci-dessus.</p>	

Le théâtre

Compétences spécifiques	Savoirs requis
<ul style="list-style-type: none"> Lire une pièce de théâtre ou un extrait de théâtre pour proposer une mise en scène, un décor, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude de la communication théâtrale. L'étude des conventions et procédés théâtraux : <ul style="list-style-type: none"> le coup de théâtre, l'aparté, le quiproquo, le monologue, la scène d'exposition. L'étude du langage théâtral. Le rapport entre les personnages. Le rôle du décor (visuel et sonore), des costumes, des accessoires, etc. Les options de mise en scène.
<ul style="list-style-type: none"> Porter un jugement critique sur une pièce de théâtre. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances externes sur l'histoire littéraire.
<p>REMARQUE IMPORTANTE Le jury n'a pas l'obligation d'évaluer tous les points précisés ci-dessus.</p>	

IV. Évaluation

●●● Pondération

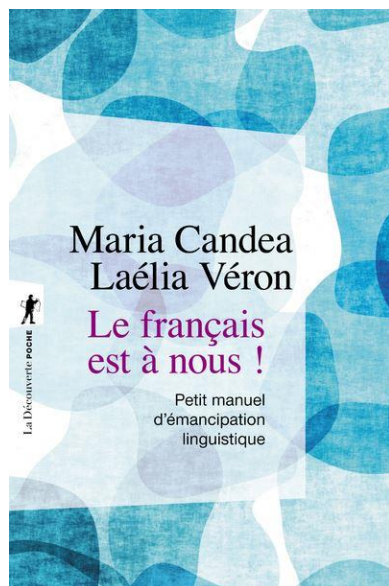
Épreuve écrite : 30 points

Épreuve orale : 20 points

L'examen de français (écrit + oral) est ramené sur une note finale de 20 points.

V. Annexes

●●● Lectures



1. Épreuve écrite : titre de l'essai pour le 2^e cycle 2021-2022

L'essai est le même pour TOUS les candidats. L'édition importe peu tant qu'elle présente le texte intégral.

L'essai retenu est « Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique » de Maria Candea et Laélia Véron.

Attention : il est essentiel d'avoir non seulement lu mais aussi bien préparé cet essai. En effet, il fera l'objet non seulement de questions de compréhension mais il en sera également question dans les parties synthèse et argumentation. Pour savoir comment préparer un essai, référez-vous aux conseils méthodologiques donnés en page 15 de ces consignes.

2. Épreuve orale : œuvres littéraires

Lors de l'inscription, chaque candidat·e choisira **une des deux listes** citées ci-dessous et aura à présenter, le jour de l'épreuve orale, deux œuvres littéraires **tirées au sort** dans la liste retenue (**LISTE A ou LISTE B**). Il ou elle aura donc pris soin de préparer (cf. pp. 9-11) les cinq œuvres de la liste choisie.

Il ou elle se présentera, le jour de l'épreuve orale, avec la version papier (texte intégral) de ces cinq œuvres. **Le ou la candidat·e ne pourra être interrogé·e que s'il ou elle dispose des ouvrages tirés au sort. Par conséquent, les candidats doivent se présenter avec les 5 œuvres intégrales en version papier faisant partie de la liste choisie au préalable.**

La non-présentation de ces ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve sans possibilité de report.

LISTE A

RACINE, *Phèdre* (XVII^e siècle)
VOLTAIRE, *Candide* (XVIII^e siècle)
Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*
(XIX^e siècle)
Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du mal*
(XIX^e siècle)
Albert CAMUS, *Les Justes* (XX^e siècle)

OU

LISTE B

CORNEILLE, *Le Cid* (XVII^e siècle)
VOLTAIRE, *Candide* (XVIII^e siècle)
Émile ZOLA, *Au Bonheur des dames*
(XIX^e siècle)
Paul VERLAINE, *Romances sans paroles* (XIX^e
siècle)
Jean-Paul SARTRE, *Les Mains sales*
(XX^e siècle)

Ces listes sont valables uniquement pour le 2^e cycle de l'année scolaire 2021-2022. Le nouveau programme de français (voir p. 2) sera d'application au Jury à partir du 1^e cycle de l'année scolaire 2022-2023. De nouvelles consignes et de nouvelles œuvres seront proposées dans des délais raisonnables afin de respecter les prescrits du programme du 3^e degré G/TTR.

Les candidats auront le souci de se renseigner en consultant régulièrement le site des Jurys.

À retenir : toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'épreuve orale de français, notamment la collection *Profil d'une œuvre*.

●●● Conseils

Comment préparer l'épreuve de compréhension de l'essai ?

Première étape : une lecture approfondie en trois temps.

- Une première lecture découverte durant laquelle le lecteur ou la lectrice se laisse interpeller par le propos de l'auteur-e et au terme de laquelle il ou elle aura fait la distinction entre essai argumentatif et essai informatif ;
- une seconde lecture qui suppose une prise de notes structurée selon les titres et sous-titres de la table des matières et/ou selon le développement voulu par l'auteur-e ;
- une troisième lecture qui sera une lecture de vérification des informations prises en notes et structurées selon le plan de présentation de la table des matières et/ou selon le développement voulu par l'auteur-e.

Deuxième étape : une phase de questionnement personnel sur les notes prises pour vérifier leur pertinence :

- Les notes sont-elles formulées avec clarté ?
- Les références historiques et/ou littéraires relevées sont-elles explicites ?
- Les exemples retenus sont-ils pertinents ?
- etc.

Troisième étape : une phase d'appropriation des notes.

En suivant le plan de la table des matières et sans devoir recourir à ses notes, le ou la candidat-e sera à même de compléter les différentes rubriques du tableau ci-dessous :

Si l'essai est à dominante argumentative (à déterminer selon l'essai imposé)	Si l'essai est à dominante informative (à déterminer selon l'essai imposé)
Thèse de l'auteur-e	Thème
Elaboration de la réflexion : Arguments développés et informations avancées	Elaboration de la réflexion : Informations principales avancées
Exemples cités	Compléments d'information apportés

●●● Récapitulatif

Épreuve écrite autour de l'essai :

1. Répondre à des questions de compréhension (N.B. : l'épreuve se déroule sans l'ouvrage et sans notes) ;
2. Rédiger une réponse synthétique à une question en relation avec la problématique de l'essai à partir d'un portefeuille de textes ;
3. Rédiger un avis personnel argumenté sur un sujet donné en rapport avec la problématique de l'essai.

Épreuve orale autour de deux des cinq œuvres de la liste choisie :

1. Répondre à des questions afin de démontrer la lecture et la bonne compréhension **des deux œuvres tirées au sort le jour de l'examen**.
2. Répondre à des questions afin de démontrer la maîtrise des savoirs spécifiques sur les deux œuvres.

Attention : ces consignes et les œuvres faisant l'objet de l'examen oral sont valables pour le 2^e cycle de l'année scolaire 2021-2022 (de février 2022 à juillet 2022).

Ensuite, ces consignes et les œuvres sur lesquelles porte l'examen oral seront modifiées afin de respecter le nouveau programme de français pour le 3^e degré G/TTR. Elles seront annoncées sur le site dans des délais raisonnables.